



Groupe PDC-JDC

Interpellation : ..... 884 .....

## **Pour le gouvernement, les risques liés à la géothermie profonde doivent-ils être supportés sans broncher par la population ?**

Les débuts de travaux prévus dans le cadre de géothermie profonde en Haute-Sorne devraient débiter sous peu et bon nombre de riverains craignent pour leur sécurité et leur bien immobilier.

En effet, les promoteurs dans leur présentation du projet ne peuvent en aucun cas garantir que les travaux n'engendreront aucune secousse sismique et par conséquent des dégâts dont l'importance ne peut être chiffrée.

Nous avons appris dernièrement que le projet qui a été mené en Corée qui utilise une technologie similaire à celle de Haute-Sorne est à l'origine d'un tremblement de terre de très forte magnitude.

Il nous semble assez logique que le gouvernement qui souhaite ce projet contre l'avis d'une partie importante de la population, apporte des réponses concrètes aux interrogations relatives aux dommages humains ou matériels qui pourraient survenir.

En effet, comment ne pas se poser des questions si par malheur un séisme de forte magnitude devait se produire. Est-ce que la République et Canton du Jura dispose d'une cellule de crise prête à parer au plus pressé dans ce genre de catastrophe ?

Nous pensons ici, notamment à :

- L'hébergement provisoire de la population
- Au transport pour le déplacement de la population
- A l'apport de vivres et moyens de première urgence

Il est opportun de se rappeler que lors des derniers événements survenus en Italie, c'est bien les premières heures qui suivirent la catastrophe se sont révélées déterminantes pour sauver des vies.

En plus, outre les problèmes corporels, il y a aussi lieu de s'interroger sur les dommages causés aux immeubles et à l'industrie jurassienne spécialisée dans la haute-précision par un tremblement de terre.

Il appartient à notre sens, aux politiques de se questionner sur les risques éventuels et les conséquences qu'un séisme de grande ampleur pourrait avoir sur la population jurassienne.

Nous demandons donc au gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- A-t-il mis en place un plan de sauvetage pour la population ?
- Envisage-t-il la création d'une couverture extraordinaire via l'établissement cantonal d'assurance contre les tremblements de terre de manière non exhaustive ?
- Envisage-t-il enfin de renoncer à ce projet dangereux au vu des risques non mesurés et non déterminés

Je remercie d'avance le gouvernement pour ses réponses éclairées.

Delémont 23  
Vicques, le 8 mai 2018



W. Lehmann

A. Chapelle



Groupe PDC-JDC  
Christian Spring

Thalbet

Finty

R. J. J. J.

J. J. J.

J. J. J.



S. J. J.

Th. J. J.